

Projet de programme primaire alternatif d'Argenteuil

Référentiel préliminaire



Mars 2018

***“Chacun est le fruit d’une éducation,
mais la plus grande éducatrice de la vie est
la personne elle-même”***

Ludmila Oulitskaïa

Table des matières

1. Introduction.....	6
1.1. Historique et démarches.....	6
1.2. Emplacement.....	8
2. Notre vision du programme alternatif	9
2.1. Mission	9
2.2. Emblème de nos valeurs	9
2.2.1. Respect et Coopération.....	10
2.2.2. Ouverture d’esprit et Engagement social.....	11
2.2.3. Responsabilité et Démocratie.....	11
3. Vision de la réussite scolaire, principes d’apprentissages et interventions	11
4. La démarche évaluative	13
4.1. Évaluations	13
4.2. Auto-évaluation.....	14
4.3. Portfolio.....	14
5. Les approches pédagogiques privilégiées.....	14
5.1. Pédagogie par projet personnel	14
5.2. La philosophie pour enfants	15
6. Structure et fonctionnement des classes	15
6.1. Le respect de l’individualité et de la globalité de l’enfant.....	15
6.2. Apprentissages à l’extérieur	15
6.3. Des classes multiâges.....	16
6.4. Tutorat.....	16
6.5. Les ateliers.....	16
6.6. Apprentissage en décroïsonnement	17
6.7. Travaux après l’école	17
6.8. Pour une suite au secondaire alternatif.....	17
6.9. Horaire-type	18
7. Gestion	22
7.1. École distincte	22
7.2. Recrutement des enseignants	22

7.3.	Service de garde	22
7.4.	L'implication parentale et des membres de la communauté.....	23
7.5.	La place de la personne enseignante.....	25
7.6.	Organigramme de gestion	25
8.	Orientations et volets principaux.....	26
8.1.	Nourrir son corps et son esprit	26
8.1.1.	VOLET SANTÉ GLOBALE.....	26
8.1.2.	Exemples d'activités concrètes en lien avec le volet santé (moyens pour atteindre les objectifs)	27
8.1.3.	Objectifs visés au niveau des capacités de l'enfant selon les différents axes de développement	27
8.1.4.	Rôle de la personne enseignante	28
8.1.5.	Rôle de l'enfant	28
8.1.6.	Rôle du parent.....	28
8.1.7.	Rôle de l'équipe-école.....	28
8.1.8.	VOLET NATURE	28
8.1.9.	Exemples d'activités concrètes en lien avec le volet nature (moyens pour atteindre les objectifs)	28
8.1.10.	Objectifs visés au niveau des capacités de l'enfant selon les différents axes de développement	29
8.1.11.	Rôle de la personne enseignante	29
8.1.12.	Rôle de l'enfant	29
8.1.13.	Rôle du parent ou des membres de la communauté impliqués dans le projet	29
8.2.	Cultiver son autonomie et son goût d'apprendre toute sa vie.....	30
8.2.1.	VOLET SAVOIR-FAIRE	30
8.2.2.	Exemples d'activités concrètes en lien avec le volet savoir-faire (moyens pour atteindre les objectifs)	30
8.2.3.	Objectifs visés au niveau des capacités de l'enfant selon les différents axes de développement	30
8.2.4.	Rôle de la personne enseignante	31
8.2.5.	Rôle de l'enfant	31
8.2.6.	Rôle du parent ou des membres de la communauté.....	31
8.2.7.	VOLET COMMUNICATION.....	31
8.2.8.	Exemples d'activités concrètes en lien avec le volet communication (moyens pour atteindre les objectifs)	32

8.2.9.	Objectifs visés au niveau des capacités de l'enfant selon les différents axes de développement	32
8.2.10.	Rôle de la personne enseignante	33
8.2.11.	Rôle de l'enfant	33
8.2.12.	Rôle du parent	33
8.3.	S'ouvrir sur le monde	33
8.3.1.	PHILOSOPHIE POUR ENFANTS ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE	33
8.3.2.	Exemples d'activités concrètes en lien avec le volet philosophie des enfants et engagement communautaire (moyens pour atteindre les objectifs)	34
8.3.3.	Objectifs visés au niveau des capacités de l'enfant selon les différents axes de développement	34
8.3.4.	Rôle de l'éducateur ou de l'éducatrice.....	35
8.3.5.	Rôle de l'enfant	35
8.3.6.	Rôle du parent	35
8.3.7.	Rôle de l'équipe-école.....	36
8.3.8.	PRINCIPE D'ÉGALITÉ DES SEXES	36
8.3.9.	Exemples d'activités concrètes en lien avec l'approche égalitaire (moyens pour atteindre les objectifs)	36
8.3.10.	Objectifs visés au niveau des capacités de l'enfant selon les différents axes de développement	36
8.3.11.	Rôle de l'équipe-école (parents, enseignants, personnes-ressources)	37
8.3.12.	Rôle du comité Ateliers	38
8.3.13.	Rôle de l'enfant	38
8.4.	Découvrir son potentiel créatif.....	38
8.4.1.	VOLET ET MUSIQUE ET ARTS	38
8.4.2.	Activités concrètes en lien avec le volet Musique et arts.....	38
8.4.3.	Objectifs visés au niveau des capacités de l'enfant selon les différents axes de développement	39
8.4.4.	Rôle de la personne enseignante	39
8.4.5.	Rôle de l'enfant	40
8.4.6.	Rôle du parent	40
9.	Les comités	40
9.1.	Comité pédagogique/perfectionnement	40
9.2.	Comité d'admission et d'accueil	40

9.3.	Comité site Internet et communication (exclusivement dans le cas d'une école distincte) 41	
9.4.	Comité financement et fondation	41
9.5.	Comité Nature/Santé globale	41
9.6.	Comité pensée critique/engagement communautaire/approche égalitaire	41
9.7.	Comité musique et arts	42
9.8.	Comité ateliers et évènements spéciaux	42
10.	Partenaires	42
11.	Conclusion : Un projet porteur d'espoir et en constante évolution	43
	Annexe 1 : Liste des parents fondateurs à prioriser lors des inscriptions :	44

1. Introduction

Depuis 2014, un groupe de parents et des citoyens et citoyennes engagés dans leur communauté s'activent afin de faire naître un projet de programme alternatif public au primaire dans Argenteuil (avec une suite espérée au secondaire), qui pourra contribuer à relever les défis qui attendent nos enfants et à faire de l'école un milieu de vie et une grande famille. Comme le dit si bien un proverbe africain : *il faut tout un village pour éduquer un enfant et une école pour rassembler le village !*

Au programme primaire alternatif d'Argenteuil, l'enfant se veut au cœur du projet éducatif; le processus est démocratique, le milieu interactif et créatif, l'environnement agréable et sain, faisant appel à tous les sens, les facettes et les talents de l'enfant. Le développement des savoir-faire, l'importance de prendre soin de sa santé, de l'environnement, de ses relations sont autant d'éléments qui seront mis en avant à travers les activités quotidiennes de l'enfant et les différents ateliers offerts. La capacité d'adaptation de l'enfant est donc sollicitée lui permettant d'apprendre à faire face aux défis de la vie, d'avoir des outils pour développer son introspection, sa confiance en soi, ses capacités à communiquer de façon authentique dans un climat de coopération et en contact étroit avec la nature.

Le respect de son rythme et la proposition de différentes méthodes d'apprentissage, sans égard à son sexe ni à son milieu d'origine, renforcent le sentiment de compétence et l'estime de soi de l'enfant, tout en constituant des facteurs favorisant sa motivation intrinsèque et contribuant ainsi à prévenir le décrochage scolaire et les problèmes de comportements.

Le programme primaire alternatif d'Argenteuil a une visée participative dont le but ultime est l'épanouissement de l'enfant en se servant des richesses de notre milieu naturel et de la force de la communauté comme atouts pour optimiser son développement global.

1.1. Historique et démarches

Dès l'été 2014, le comité s'est donc inspiré du modèle de l'école publique alternative québécoise, un modèle d'éducation et de gestion qui a fait ses preuves depuis 40 ans. Le programme primaire alternatif a émergé du désir de parents d'offrir à leurs enfants un environnement éducatif basé sur des valeurs humanistes et prônant l'expression de la créativité, de l'innovation et de la coopération.

Le comité s'est renseigné auprès du Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (REPAQ) et a participé à plusieurs de leurs activités. Il a de plus visité des écoles alternatives et organisé des rencontres avec des personnes ressources afin de s'inspirer de différentes approches pédagogiques et ainsi clarifier le projet éducatif. Ainsi, un avant-projet a été rédigé au printemps 2015 par la première cohorte de membres fondateurs.

Après une pause de quelques mois, le comité a repris ses activités à l'automne 2016 et de nouveaux parents et personnes ressources se sont greffés au projet. Le regroupement s'est alors restructuré pour se réapproprier le projet avec les couleurs de ses nouveaux membres. En décembre 2016, le comité a rencontré la commissaire scolaire du secteur, madame Martine Renaud, puis en janvier 2017, monsieur Sébastien Tardif, directeur adjoint, dans le but de leur soumettre les démarches entreprises, ainsi que l'avant-projet.

C'est à l'hiver 2017 qu'une diffusion du projet a été entamée via une page Facebook et la distribution d'un sondage. Le comité a alors pu constater l'immense enthousiasme que suscitait un tel projet auprès des parents d'Argenteuil. Des sessions d'information ont été organisées dans divers milieux pour promouvoir le projet. À la suite de la première rencontre avec M. Sébastien Tardif, directeur général adjoint à la réussite à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, le comité a approché deux directions d'école afin d'explorer la possibilité de démarrer le projet dans une école existante située à proximité de la nature. D'autres possibilités de locaux ont également été explorées à Grenville-sur-la-Rouge. En juin 2017, 82 sondages dûment remplis par des parents et confirmant leur intention d'inscription à un projet d'école alternative ont été remis à monsieur Tardif, ainsi que plusieurs lettres d'appui de nos différents partenaires. Depuis, le comité se rencontre régulièrement pour travailler en profondeur les différents volets et orientations, complétant ainsi ce référentiel préliminaire, document qui servira de base pour le développement du projet éducatif et qui guidera les décisions une fois le programme primaire alternatif implanté.

1.2. Emplacement

C'est finalement à l'école Saint-Julien, à Lachute, que le projet se déploiera en 2018, en raison de la disponibilité de quatre locaux et de l'accueil chaleureux de la direction qui adhère aux valeurs et principes du volet alternatif. Le fait que le projet soit en milieu urbain comportera certains défis afin de s'assurer de répondre aux critères des parents fondateurs qui souhaitent favoriser l'accès à un bel environnement, faire des projets et activités pédagogiques en nature et chez nos partenaires. En ce sens, le comité s'engagera dans une démarche d'autofinancement afin de faciliter l'accessibilité à la nature.

Vous verrez dans le présent document qu'une suite au secondaire est envisagée. Le comité fondateur souhaite poursuivre son exploration pour l'implantation future d'un niveau secondaire alternatif public dans Argenteuil également, pour répondre aux besoins des parents issus du secteur ouest du territoire de la CSRDN, définitivement très éloigné de Saint-Jérôme où un autre projet au secondaire pourrait voir le jour dans un avenir rapproché.

2. Notre vision du programme alternatif

2.1. Mission

« Dans un esprit d'ouverture à l'innovation et s'inspirant de plusieurs courants en éducation, l'école publique alternative a pour mission d'offrir au jeune un environnement adapté à ses besoins et à ses intérêts. Une équipe éducative composée d'élèves, de parents, du personnel enseignant et non enseignant, l'accompagne, pour un développement global, dans la définition de son identité par le choix de ses propres objectifs d'apprentissage afin de lui permettre de réussir sa vie et de contribuer à la collectivité élargie.»

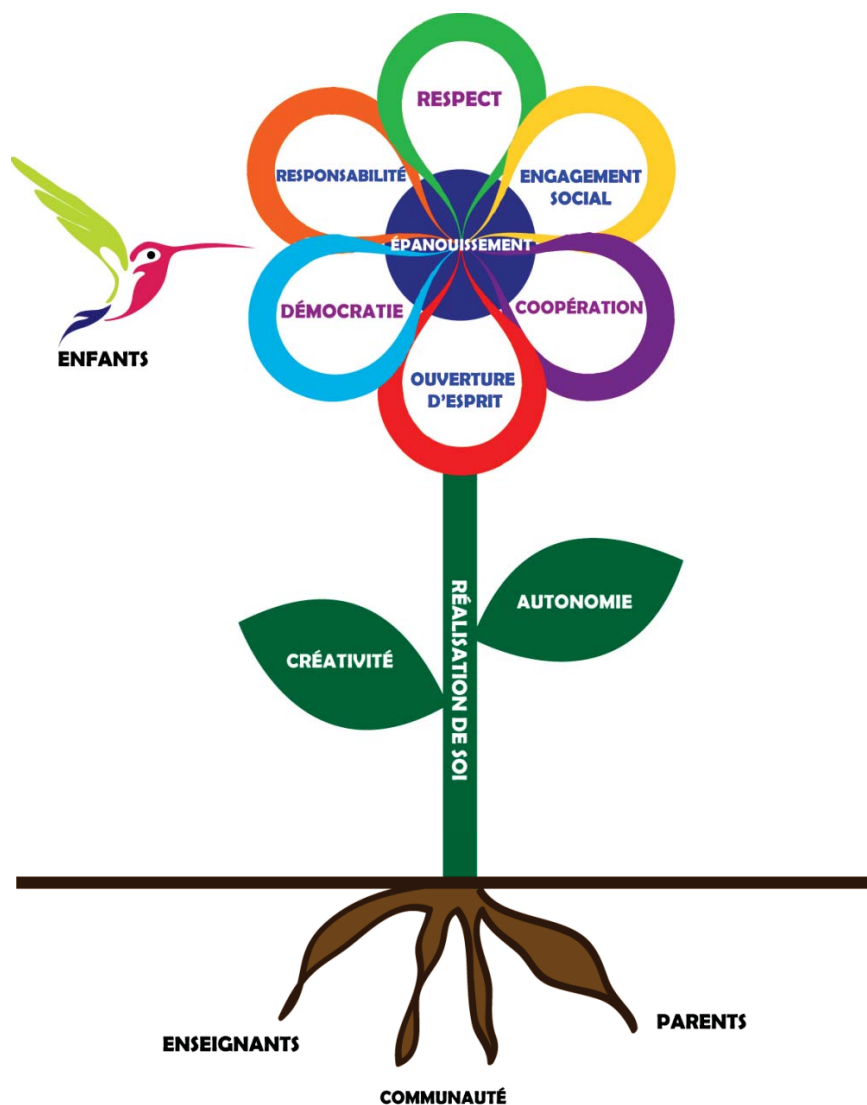
(Référentiel des écoles alternatives du Québec, 2008).

Nous pensons que l'apprentissage, avant d'être une accumulation de connaissances, doit être un facteur de développement global de la personne. Ainsi, partir des centres d'intérêts de l'enfant, s'efforcer de susciter son esprit de curiosité, d'exploration et de coopération est à la base d'une éducation globale qui permet à l'élève de se réaliser selon les différents axes de développement : physique, social, intellectuel, émotionnel et spirituel.

2.2. Emblème de nos valeurs

Dans un programme d'enseignement alternatif, toutes les personnes qui se côtoient sont des apprenantes.

Les racines représentent les adultes (enseignants, communauté, parents) qui ont la responsabilité de créer un environnement pour l'enfant symbolisé par la fleur ; avec une ligne directrice axée sur l'autonomie et la créativité pour l'actualisation et la concrétisation du plein potentiel des élèves. Le tout étant supporté par les pétales-valeurs transmis à travers le programme. Cette dernière est donc un parterre de fleurs différentes par leurs couleurs, leurs formes, leurs âges.... N'est-ce pas un beau symbole d'un programme d'éducation ouvert sur le monde, inclusif, donnant l'espace dont les apprenants ont besoin pour s'épanouir? Chacune des valeurs est étroitement liée à nos orientations et à nos volets principaux.



2.2.1. Respect et Coopération

La base d'un fonctionnement sain et harmonieux à l'école comme à la maison repose sur la valeur du respect de soi, des autres et de son environnement. La notion de respect vise également l'acceptation de chaque personne apprenante telle qu'elle est, incluant ses forces, ses faiblesses et/ou ses particularités.

Dans la suite logique d'une philosophie de vie basée sur le respect, la valeur de la coopération vise à favoriser chez les personnes apprenantes un état d'esprit et un mode de comportement où les échanges se déroulent de façon harmonieuse et coopérative, favorisant l'esprit d'équipe et l'atteinte d'objectifs communs. Les groupes multiâges et les projets collectifs contribuent à mettre en application cette valeur. La coopération permet aux apprenants de travailler en partenariat

avec les différentes personnes qui sont impliquées dans le projet, et favorise des attitudes d'entraide, de complicité et de solidarité.

2.2.2. Ouverture d'esprit et Engagement social

Pour permettre l'engagement social, l'ouverture d'esprit est à favoriser chez les personnes apprenantes afin d'accroître la sensibilité à de nouvelles idées, la tolérance face à la différence, et la liberté d'expression dans le respect d'autrui. Par conséquent, le programme d'enseignement alternatif est inclusif et façonne des citoyens et des citoyennes engagés. À travers l'expérience collective, les personnes apprenantes acquièrent une ouverture sur le monde, ses différentes cultures et développent les notions d'équité, d'égalité des sexes et de justice sociale. Le programme vise l'organisation d'activités et de projets d'engagement social et communautaire.

2.2.3. Responsabilité et Démocratie

La valeur de la responsabilité est présente dès le début de l'expérience des élèves au programme alternatif et les suivra jusqu'à l'âge adulte. Considérant que ce sont les enfants qui créent leur horaire et choisissent leurs projets et ateliers, ils développent une meilleure gestion du temps.

La valeur de la démocratie se pratique au quotidien par toutes les personnes apprenantes du programme, par une participation à toutes les étapes du processus, ainsi que par la prise de décision en consensus. En s'impliquant dans les différents comités, et dans le cheminement scolaire et le développement global des élèves ou dans la recherche de solutions aux défis rencontrés, les enfants, les parents et les enseignant(e)s, se sentent partie prenante de cette démarche évolutive.

3. Vision de la réussite scolaire, principes d'apprentissages et interventions

Le programme de formation de l'école québécoise est tout à acquérir au niveau des savoirs et des compétences qui y sont reliées. C'est le point de référence que l'on suit, tout en respectant le rythme de l'enfant qui est appelé à donner son maximum.

«On peut définir la réussite éducative comme une visée du développement total ou global des jeunes : soit au niveau physique, intellectuel, affectif, social, moral. Viser le bien-être, ou l'accomplissement de soi, le bonheur (Potvin, 2010).»

Notre vision de la réussite ne se limite pas seulement à la réussite scolaire. L'école est un outil qui permet de réussir sa vie et non l'outil ultime. Réussir, c'est être heureux sur tous les plans ; c'est pourquoi les objectifs visés au niveau des capacités de l'enfant sont précisés plus loin dans le document, dans la section des volets concrétisant nos orientations, selon les différents axes de développement : physique, social, intellectuel, émotionnel, spirituel. Selon nous, la réalisation de soi, c'est avant tout être fier(e) de s'être dépassé(e) à tous les niveaux.

Au niveau des principes d'apprentissage, l'élève donne son maximum et utilise ses ressources personnelles dans un contexte de respect de ses différences, et ce dans un encadrement structuré où les exigences demandées sont à la mesure de ses capacités.

La confiance en soi et la motivation intrinsèque sont hautement reliées à la curiosité et à la capacité d'apprendre, ainsi qu'à la possibilité de faire des choix réels. Quand l'élève est pleinement engagé, il éprouve du plaisir et développe un grand intérêt envers sa propre démarche d'apprentissage et ses acquis se consolident alors plus aisément.

Nous pensons que la voie naturelle de l'acquisition n'est pas l'observation, l'explication ou la démonstration, mais plutôt le tâtonnement expérimental ; c'est-à-dire que l'enfant, de façon spontanée, apprend par des essais-erreurs, en émettant ses propres hypothèses, en les vérifiant et en les intégrant par la suite en réinvestissant à travers d'autres situations. L'erreur est considérée comme faisant partie intégrante du processus d'apprentissage.

Lorsque l'adulte intervient avec l'enfant, à travers son rôle de guide, il le fait toujours en préservant l'ouverture à la base de ces principes d'apprentissage. Ainsi, toute intervention vise à orienter l'élève vers sa propre prise en charge. L'enfant est amené à faire ses choix, à planifier, à s'organiser. Au lieu d'appliquer principalement des méthodes punitives, répressives ou coercitives, c'est une intervention "éducative" que nous privilégions, c'est-à-dire axée sur l'importance de la relation et amenant l'élève à s'autodiscipliner.

Les interventions sont faites de manière à susciter l'introspection et la réflexion chez l'élève qui a eu un manquement au niveau de ses attitudes ou de ses engagements. L'enfant peut

avoir des rappels, une conséquence directe en lien avec le geste posé, ou être invité à poser des gestes de remplacement, faire des actions de réparation, etc. En ciblant le comportement plutôt que l'individu, l'élève apprend à se respecter lui-même, à respecter les autres, à respecter son environnement et à conserver son estime de soi.

4. La démarche évaluative

La démarche évaluative se veut exploitée de manière positive et dans un contexte de collaboration entre l'équipe enseignante, l'élève et les parents. L'élève est amené à donner au quotidien le meilleur de lui-même selon ses forces personnelles dans une ambiance non comparative entre ses pairs et lui. Dans l'optique de favoriser le développement d'une relation saine avec la notion d'évaluation, les examens formels ne seront généralement pas utilisés, bien qu'il puisse en être autrement lors de la période d'implantation du programme. Cela favorise un climat réduit en facteurs anxiogènes qui peuvent mener à la pression de performance chez les élèves.

4.1. Évaluations

L'évaluation de l'élève se fera de manière continue et dynamique par l'équipe enseignante, grâce au travail et aux interactions que l'élève fait en classe. En tout temps, le but premier reste d'amener l'enfant à progresser tout en respectant son individualité et son rythme. Les enseignants pourront déterminer de manière qualitative, selon une liste d'objectifs, ceux qui sont atteints par l'enfant. En cas de doute de la part de l'enseignant quant à la maîtrise ou non d'un objectif, celui-ci pourra se servir d'une évaluation qui se veut formative. Celle-ci permettra de clarifier le niveau de compréhension de l'enfant et de déterminer les actions à prendre pour permettre à l'élève de progresser vers la maîtrise des compétences visées. Idéalement, le système d'évaluation ne sera pas pondéré selon des notes ou pourcentages quantitatifs, mais utilisera une symbolique qualitative pour déterminer l'état de maîtrise des objectifs par l'élève (ex. : un système de couleurs ou de lettres). Celui-ci sera amené à donner son maximum, toujours dans le respect de son rythme d'apprentissage personnel. Il n'y aura ni moyenne de groupe, ni comparaison entre les élèves. L'enfant est donc encouragé à se comparer à lui-même dans l'avancement de ses apprentissages.

4.2. Auto-évaluation

Un outil d'auto-évaluation (biannuel) permettra à l'élève de se responsabiliser face à sa réussite scolaire tout en développant son autonomie et son sens de la collaboration. Le personnel enseignant et les parents prendront connaissance de l'auto-évaluation de l'enfant pour en discuter avec lui lors de rencontres dédiées à cet effet. L'enfant sera mis au centre de ces rencontres collaboratives, car c'est lui-même qui présentera son auto-évaluation en la commentant. Il sera amené à proposer lui-même des pistes de solutions pour progresser dans son cheminement, tout en pouvant compter sur le soutien et les conseils de son enseignant et de ses parents.

4.3. Portfolio

Le portfolio suivra l'étudiant tout au long de son parcours scolaire. L'étudiant pourra y laisser des travaux, créations et projets qui serviront à garder des traces de son cheminement et à discuter de ses progrès.

5. Les approches pédagogiques privilégiées

C'est dans un esprit de coopération que l'élève interagit avec les autres, fait des découvertes, des essais et des erreurs.

5.1. Pédagogie par projet personnel

La pédagogie par projets est un élément central de notre programme. L'enfant est au cœur de ses apprentissages. Les projets de l'élève sont élaborés à partir de ses besoins et de ses préoccupations. C'est lui qui mène son projet et qui prépare une présentation pour le partager avec ses camarades par la suite. Parfois brefs, d'autres fois plus ambitieux, les projets sont toujours l'occasion de multiples apprentissages : travail de groupe, planification, collaboration, recherches, documentation, rédaction, etc. Les élèves vivent différents types de projets : projets personnels, projets collectifs, projets de recherche. Le projet de recherche permet à l'enfant de faire de nouveaux apprentissages, mais aussi, de transmettre ses apprentissages aux autres. Et c'est par le biais de ce type de projet, entre autres, qu'est vécue l'expérience de la coéducation

(enseignants, parents, élèves). Les projets sont réalisés en collaboration et avec la participation des parents.

5.2. La philosophie pour enfants

Notre approche pédagogique souhaite intégrer le courant de la philosophie pour enfants, visant le développement de la pensée critique et de la responsabilisation. La philosophie pour enfants est un excellent outil dans l'objectif d'amener les élèves à être des agents de changement à part entière. Nous souhaitons leur donner l'opportunité de réfléchir, d'analyser et d'argumenter à propos de diverses situations qui les touchent de près ou de loin.

6. Structure et fonctionnement des classes

6.1. Le respect de l'individualité et de la globalité de l'enfant

La motivation intrinsèque de l'élève est la base de l'acquisition des compétences et des connaissances. Un espace calme et un endroit où l'enfant est libre de bouger seront à sa disposition. Il pourra alors évaluer son état intérieur et son besoin, et ainsi adapter sa méthode d'apprentissage à ce qui lui convient. Certains élèves vont préférer un espace de calme favorisant la concentration ou auront besoin de se recentrer lors d'un vécu émotif intense. D'autres pourraient profiter de ballons ou de vélos portatifs sous le pupitre pour se dégourdir pendant leurs travaux.

Une approche basée sur la globalité de l'enfant demande que la personne coéducatrice soit attentive à tous les aspects de l'être humain pour agir quand surviennent différentes situations qui se présentent au quotidien. Toutes les facettes de la personnalité de l'enfant sont respectées et développées par différents moyens pédagogiques.

6.2. Apprentissages à l'extérieur

Apprendre dans un bel environnement est ce que nous souhaitons pour les enfants qui fréquenteront le programme primaire alternatif d'Argenteuil. En cohérence avec notre volet nature, nous souhaitons que les enfants soient le plus possible à l'extérieur, quand la température et les ressources humaines le permettent. Que ce soit pour les

cours d'éducation physique, participer à un atelier ou avancer un projet, une aire délimitée à l'extérieur sera à leur disposition.

6.3. Des classes multiâges

Il s'agit d'une condition établie par le REPAQ : le regroupement d'élèves de différents âges représente mieux la vie sociale réelle. Nous préconisons un temps de partage commun, au minimum deux fois par semaine, pour favoriser la communication, la rétroaction entre les pairs et l'introspection. Le fait d'être en groupe multiâge accroît l'estime de soi des enfants, puisque les grands peuvent aider les plus jeunes, et que les plus jeunes se sentent ainsi valorisés, ce qui réduit les risques d'intimidation. La notion de classe multiâge au sein d'un programme d'enseignement alternatif se vit différemment que dans un programme d'enseignement régulier : l'élève reçoit les services d'éducation avec le sous-groupe qui lui convient. Les classes multiâges peuvent varier de la maternelle à la 6^e année.

6.4. Tutorat

Le tutorat est une relation d'apprentissage entre un élève plus âgé, un parent ou une personne de la communauté ayant les compétences requises, et un élève du préscolaire ou du premier cycle. Par le biais de la formation par les pairs ou par un adulte, le tutorat permet d'aider l'élève qui a des difficultés dans une matière, projet ou une activité quelconque.

6.5. Les ateliers

Les ateliers sont une autre composante essentielle du programme alternatif d'Argenteuil. Un atelier est une activité sur un thème précis, planifié et donné soit par un parent, un enseignant ou un membre de la communauté ayant les compétences requises. Idéalement, toutes les semaines, les élèves ont l'opportunité de s'inscrire à un des ateliers (l'objectif est un minimum de 35 ateliers offerts au cours de l'année). L'activité peut avoir lieu en classe ou à l'extérieur. Un formulaire sera soumis aux personnes ressources potentielles, afin d'évaluer par la suite si l'activité proposée est en lien avec les valeurs du programme, les orientations, ainsi que l'approche pédagogique.

6.6. Apprentissage en décloisonnement

Nous préconisons l'apprentissage en décloisonnement afin d'envisager les disciplines enseignées de façon globale et non en les divisant en plusieurs sous-disciplines. Par exemple, enseigner le français de manière décloisonnée revient à enseigner l'orthographe, même à l'intérieur d'une autre matière, par exemple, en montant un projet de comédie musicale. La lecture, ainsi que l'écriture sont à la base de tous les apprentissages. Peu importe le projet choisi, l'élève sera encouragé à approfondir et parfaire ses habiletés en lecture et en écriture.

Par contre, l'anglais ne peut être enseigné à travers les autres disciplines, car cela irait à l'encontre de la Charte de la langue française du Québec. Afin de favoriser l'apprentissage de cette langue internationale, des blocs de temps seront attirés pour les exercices, par exemple, une plage horaire de jeux en anglais, des temps de récréation, des sorties en nature et/ou des activités parascolaires pourraient se dérouler en anglais. Les élèves auront ainsi plus d'occasions de se familiariser avec l'usage de cette langue.

6.7. Travaux après l'école

Les devoirs ne sont pas imposés aux élèves. La poursuite de projets personnels ou collectifs, ou encore l'implication dans un comité seront plutôt la forme de travail qui sera privilégiée après l'école. Évidemment, un suivi du cheminement scolaire est de mise pour éviter les situations de retards importants ou d'échec. Selon l'évaluation de la tripartie, l'élève pourra emporter du travail à la maison ou sera encouragé à le faire, au besoin.

6.8. Pour une suite au secondaire alternatif

Les écoles publiques secondaires alternatives sont encore peu nombreuses au Québec, mais la demande est pourtant présente chez les parents, et, selon les critères développés dans ce référentiel, elle représente un réel besoin.

Afin de respecter le rythme naturel de l'enfant, il n'est pas envisageable de l'inscrire dans une école secondaire alternative éloignée du domicile, voire, dans une autre commission scolaire. Par ailleurs, les écoles secondaires déjà en place ne répondent pas aux critères des parents au sein de notre projet. Même si une école alternative

secondaire voyait le jour à Saint-Jérôme, le comité souhaite assurer une continuité aux orientations développées dans ce présent projet. Le territoire d'Argenteuil est déjà très vaste en lui-même et pourrait finalement se doter d'une suite alternative au secondaire pouvant combler ainsi tous les niveaux.

D'ailleurs, 98 % des parents (ou 80 parents sur 82) ayant répondu au sondage concernant l'école alternative d'Argenteuil se sont prononcés en faveur d'une école secondaire alternative. Les parents désireux de transmettre les valeurs de démocratie, de s'impliquer concrètement dans le milieu de vie de leurs enfants tout au long de leur parcours scolaire seraient ainsi comblés.

Les élèves pourraient continuer à apprendre en communauté, à leur rythme, à approfondir les notions acquises au primaire et à exploiter leur plein potentiel, ce qui permettrait d'avoir un profil de sortie encore plus solide au niveau de la conscience de soi, de l'environnement et de l'engagement communautaire.

L'intégration aux études postsecondaires à la suite de leurs études primaires et secondaires se fera tout naturellement, puisqu'ils auront appris à écouter leurs passions, leurs vocations, et à travailler fort sur des projets qui leur tiennent à cœur, ainsi qu'ils le feront pour la suite éventuelle de leurs études. C'est même une excellente préparation aux études postsecondaires, puisque le fonctionnement du programme alternatif est basé, entre autres, sur l'autonomie et le respect des échéanciers.

Les bienfaits résultant des classes multiâges pourront se voir encore davantage. Les plus vieux, au secondaire, pourront accueillir les plus jeunes qui feront leur entrée et ainsi augmenter l'estime de soi de chacun et réduire les risques d'intimidation.

« L'enthousiasme, cet engrais qui fait fleurir l'enfance. » André Stern

« Les enfants naissent avec toute la curiosité dont ils ont besoin. Et cette curiosité dure toute la vie, pourvu qu'elle soit nourrie sans relâche d'idées et d'expériences. »
Charlotte Mason

6.9. Horaire type

« L'élève prend part à la sélection des activités pédagogiques qui lui sont suggérées ou imposées, afin d'atteindre autant les objectifs du programme éducatif que ses objectifs

personnels d'apprentissage. Dans un premier temps, l'enseignant dresse une liste d'activités et de contraintes dont l'élève doit tenir compte dans l'élaboration de son horaire. Il y a des activités qui sont obligatoires et d'autres, optionnelles. Lorsqu'une activité optionnelle est choisie, l'élève s'engage à la réaliser et elle devient obligatoire pour lui. À ces activités, l'élève ajoute des périodes de travail sur son projet personnel. Enfin, l'enseignant ajoute des contraintes afin de s'assurer que le programme du MELS soit rencontré. Voici un exemple de tableau d'activités qui peut être suggéré. »¹

Ce tableau, tiré du projet d'école primaire publique alternative de la Commission scolaire des Patriotes, est fictif et non limitatif. L'enseignant construit ce tableau en tenant compte du niveau d'avancement des élèves par rapport au programme éducatif.

Activités obligatoires		Échéance
Travail personnel sur les fractions		Jeudi
Lecture du livre du mois		Fin du mois
Écrire la lettre à votre correspondant		Vendredi
Effectuer le travail sur les patriotes		Mercredi
Travail personnel sur les verbes en anglais		Jeudi
Activités optionnelles		
Participer au tutorat de français avec les élèves de premier cycle		Sur deux semaines
Projet collectif : participer à l'élaboration de la pièce de théâtre		Reste 3 semaines
Projet personnel d'Anne-Sophie : création d'une recette de dessert		1 mois
Bricolage pour l'exposition sur les oiseaux		1 semaine
Écriture d'une chanson en anglais		3 semaines
Activité reliée au cirque : suite à l'activité sur les clowns		2 semaines
Participer au concours d'écriture de la Caisse Populaire		15 janvier
Projet personnel		
N'oubliez pas de venir discuter de votre méthode de présentation avec moi		Vendredi
Contraintes		
Au moins une activité en équipe dans votre semaine		
Insérer des notions de fractions dans un de vos projets personnels		
Au moins 2 situations d'écriture dans votre semaine		

« Parallèlement à ce tableau d'activités, l'enseignant propose aux élèves une grille horaire partiellement remplie, en mettant en place une structure de base pour la semaine qui respecte les temps prescrits. À partir de ces deux outils, l'élève

¹ Référentiel de base, Projet d'école primaire publique alternative au sein de la Commission scolaire des Patriotes, 12 avril 2011.

personnalise son horaire en fonction de ses goûts et de ses objectifs personnels. Évidemment, l'enseignant adapte ce processus avec le niveau des élèves.

Les élèves de niveau 1 (5-6 ans) pourront faire cet exercice au jour le jour. Plus les élèves gagnent en autonomie et en habileté pour l'organisation de leur temps, plus l'enseignant leur laisse de liberté. Ainsi, en fin de primaire, les élèves sont en mesure de préparer leur horaire pour la semaine avec un minimum de contraintes.²»

Le comité du projet de programme primaire alternatif d'Argenteuil souhaite que certains blocs horaires soient réservés à des types d'activités précis qui seraient obligatoires afin de s'assurer que nos orientations sont bien ancrées dans la pratique : une période consacrée à la musique et à des projets artistiques, une période pour l'apprentissage ludique de l'anglais, ainsi qu'une journée en nature, notamment chez nos partenaires, idéalement deux fois par mois si notre autofinancement nous le permet. Le contenu sera flexible et inspiré des besoins, des idées et des intérêts des enfants, même si le contenant restera fixe. Des ateliers donnés par des parents, des enseignants ou des membres de la communauté seront proposés sur deux périodes par semaine. L'élève aura la possibilité de s'avancer dans une matière au lieu de participer à ces ateliers, à l'exception de ceux qui seront jugés essentiels pour atteindre les objectifs liés à nos grandes orientations. Une demi-journée sera consacrée à un temps de réunion entre les acteurs du programme. Les autres plages horaires seront dédiées aux matières de base, ainsi qu'aux projets personnels choisis par les élèves.

Pour illustrer ce qui pourrait être établi comme horaire dans la vie quotidienne des futurs élèves de notre programme, voici un exemple inspiré de l'école primaire alternative de la Commission scolaire des Patriotes. Nous avons modifié leur exemple à l'aide des blocs horaires propres à notre projet. Les périodes sur fond bleu représentent celles qui seraient obligatoires. Les périodes beiges seraient flottantes, selon les habiletés et l'avancement de chaque enfant dans les différentes matières. Le contenu des périodes blanches serait à déterminer par l'enfant tout en tenant compte des contraintes mises par la personne enseignante. Les collectifs sont des temps

² (Référentiel de base, Projet d'école primaire publique alternative au sein de la Commission scolaire des Patriotes, 12 avril 2011)

d'enseignement obligatoires des matières de base, selon les niveaux, tandis que les cliniques sont des temps d'enseignement pour des sous-groupes d'élèves qui ont des difficultés sur certaines notions en particulier; c'est pourquoi elles ne sont pas obligatoires pour tout le monde.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Entrée progressive des élèves	Accueil et regroupement multiâge	Accueil et regroupement multiâge	Accueil et regroupement multiâge	Accueil et regroupement multiâge	Accueil et regroupement multiâge
Période 1 (60 min)	Organisation semaine /Conseil coopération	T.P. ou Projet personnel	Présentation de projet personnel	Mini-dictée T.P. ou Projet personnel	Causerie sur projet collectif ou communautaire
Période 2 (55 min)	Collectif français	Collectif français	T.P. ou Projet personnel	Collectif anglais	Partenaire et/ou éducation physique en nature
Récréation (15 min)	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation	
Période 3 (55 min)	T.P. ou Projet personnel	Clinique de lecture ou tutorat T.P. ou projet personnel	Collectif mathématique	Jeux libres anglais	
DÎNER					
Période 4 (55 min)	Musique et Arts	Éducation physique	Atelier (parent, enseignant(e) ou membre de la communauté)	Collectif français	Partenaire et/ou éducation physique en nature
Récréation (15 min)	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation	
Période 5 (55 min)	Informatique Recherche pour projet personnel	Collectif mathématiques	Atelier, T.P. ou Projet personnel	Clinique mathématiques Atelier, T.P. ou Projet personnel	
Période 6 (20 min)	Regroupement	Regroupement	Regroupement	Regroupement	Regroupement

7. Gestion

7.1. École distincte

Advenant que la Commission scolaire ne soit pas en mesure de créer une école distincte dès la première année d'opération, il sera important qu'elle envisage que le projet devienne une école à part entière - lorsqu'il atteindra une bonne vitesse de croisière au fil du temps - dès que les conditions seront réunies (par exemple : nombre suffisant de classes et d'élèves inscrits). En effet, dans l'optique d'avoir la liberté de gérer et de faire évoluer le programme d'enseignement alternatif de façon autonome, le comité de parents fondateurs souhaite créer une école alternative distincte le plus tôt possible, et non pas demeurer un programme au sein d'une école régulière. Ceci permettra alors une plus grande autogestion, puisque nous aurons notre propre conseil d'établissement et notre budget, en plus d'appliquer sans trop de contraintes les principes de l'école publique alternative québécoise, soit l'auto-évaluation, les prises de décisions en consensus, des règles de vie qui nous seront propres, un type d'intervention et d'éducation non punitive, ainsi que de mettre de l'avant des types de pédagogies basés sur la motivation intrinsèque de l'élève.

7.2. Recrutement des enseignants

Afin de nous assurer que les enseignants adhèrent aux valeurs et au fonctionnement du programme alternatif, nous souhaitons qu'une séance d'information soit obligatoire pour les professeurs qui désirent postuler. Mis à part les professeurs qui enseigneront les matières de base, le comité de parents fondateurs tient à ce qu'une personne enseignante soit spécialisée en musique afin de pouvoir accompagner les enfants dans leur apprentissage et perfectionnement d'un instrument ou du chant.

7.3. Service de garde

Nous aimerions favoriser une continuité au niveau du développement global de l'enfant et de nos grandes orientations à travers le service de garde. Si le nombre d'enfants (ratio en cours) ne permet pas d'avoir un service de garde distinct, des modalités pourraient être discutées et instaurées en concertation avec la direction et le personnel afin de poursuivre le projet éducatif (par exemple : permettre la présence des parents, la poursuite de projets personnels et collectifs, etc.).

Dans le contexte où le projet de programme alternatif d'Argenteuil bénéficie d'un service de garde distinct, voici ce qui est recherché : « Le service de garde partage avec le programme : la mission, les valeurs, les principes d'apprentissage et les interventions. Il participe à l'atteinte des objectifs du référentiel de base, du projet éducatif et du plan de réussite de l'école. Le service de garde est composé de groupes d'élèves multiâges, tout comme le programme, mais avec encore plus de flexibilité. Par exemple, on peut permettre aux familles de se réunir. L'élève jouit du même privilège de gestion de son agenda dont il jouit dans le cadre du programme alternatif : il peut faire des choix sur la nature des activités et construire son horaire, selon ses besoins et ses intérêts. Les projets d'élèves sont permis et encouragés ». Les personnes intéressées à poser leur candidature pour un poste au service de garde doivent assister à une rencontre d'information obligatoire sur le programme alternatif.

7.4. L'implication parentale et des membres de la communauté

Il est certain que l'implication parentale joue un rôle central dans un programme public alternatif et c'est sur elle que repose la pérennité d'un tel projet. Nous souhaitons aussi inclure des membres de la communauté qui sont prêts à donner du temps bénévole, après vérification de l'absence d'antécédents judiciaires. Comme milieu de vie, il est important que tous les parents et les enfants qui adhèrent aux valeurs et aux orientations du programme puissent y trouver leur place. Les barrières linguistiques, économiques ou de compétences sont des défis que nous saurons relever grâce à différentes stratégies. Une structure d'accueil des familles et un système de parrainage entre parents seront mis en place, puis différentes formes d'implication parentale seront possibles (ex. : comités, ateliers, présence en classe, accompagnement lors de sorties, corvées, etc.). À noter que certaines heures de participation peuvent être faites par un membre de la famille proche de l'enfant, autre que le parent. Les détails sont spécifiés dans le guide de participation et d'engagement des parents à la vie du programme.

Nous demandons que les parents figurant sur la liste des parents fondateurs du programme (voir annexe 1) aient priorité pour l'inscription de leurs enfants, au moment où ceux-ci seront en âge d'entrer à l'école, donc pour l'an 1, autant que pour les années subséquentes. La fratrie sera également à favoriser en priorité pour les

inscriptions. Puis, en troisième lieu, les enfants provenant d'autres écoles alternatives pour assurer la continuité de l'enseignement à travers le Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (REPAQ). Une session d'information sur le programme alternatif est obligatoire pour les parents avant d'y inscrire leurs enfants. Advenant le cas qu'il y ait plus de demandes que de places, le recrutement des autres familles se fera sous forme de pige/tirage au sort.

Tel que stipulé et détaillé dans le guide de participation et d'engagement des parents à la vie du programme, les parents s'engagent à participer en :

- participant à ou aux assemblées générales annuelles de l'école.
- assistant à la soirée d'information de la classe de son enfant qui a lieu en début d'année.
- se présentant aux rencontres d'évaluation parents - élève - enseignants tout au long de l'année scolaire.
- participant aux formations données à l'école, s'il y a lieu.
- complétant le nombre d'heures minimum exigé : soit 22 heures par famille par année, dont un minimum de 12 heures en présence d'élèves sur le temps classe et de 10 heures maximum pour toutes autres activités en présence d'élèves ou non.
- soutenant son enfant dans sa démarche scolaire.

Le projet sera soutenu par des comités qui auront différents mandats, lesquels relèveront du conseil d'établissement de l'école. Ces comités viendront enrichir la vie du programme alternatif et les parents pourront y participer de jour ou en soirée, selon leurs disponibilités.

Les parents et les membres de la communauté assument un rôle de soutien et de cohésion dans la grande famille de l'école. Tantôt, ils aident les enseignants, tantôt ils organisent et dirigent des activités et projets éducatifs particuliers. Le soutien des parents permet également au personnel enseignant d'avoir davantage de temps personnalisé pour supporter chaque enfant dans son apprentissage.

Les ateliers hebdomadaires donnés par des parents ou des personnes ressources de la communauté offrent une belle diversité de thématiques et de savoirs pour donner l'opportunité à l'enfant de découvrir des centres d'intérêt et ainsi élargir et approfondir

ses connaissances et ses habiletés pour développer son plein potentiel. L'implication des parents au programme permet également d'augmenter leur propre sentiment de compétence et favorise de meilleurs liens avec leurs enfants et les membres de la communauté, en plus de créer des réseaux d'entraide.

Le rôle du parent est également détaillé à travers chaque volet relié à nos orientations.

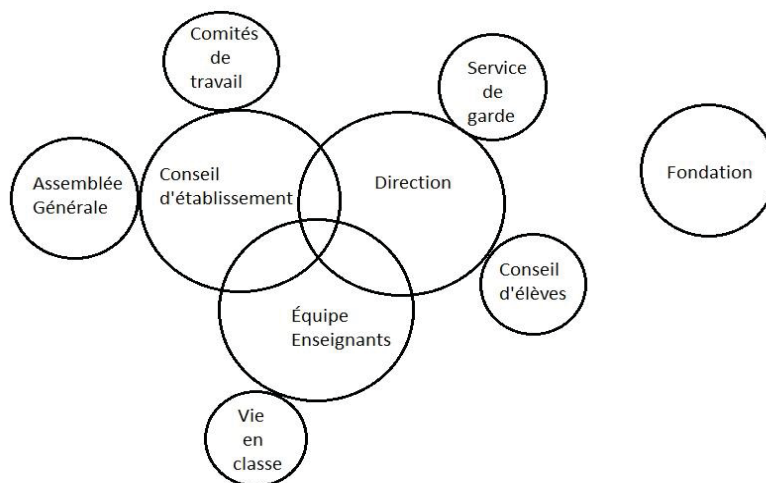
7.5. La place de la personne enseignante

La personne enseignante forme l'élève et le guide vers la réussite. Elle oriente l'élève dans le choix de son projet personnel et de ses objectifs d'apprentissage. Elle évalue l'élève de façon continue, transmet sa rétroaction à l'enfant et à ses parents, tient compte du vécu de l'élève. La personne enseignante travaille en collaboration avec les autres personnes intervenants de l'école, dont les parents qui sont présents en classe et elle s'implique dans la gestion pédagogique et administrative (exemple : conseil d'établissement et budget lorsque l'école sera distincte). Le rôle de la personne enseignante est également détaillé à travers chacun des volets mettant en œuvre nos orientations.

7.6. Organigramme de gestion

En plus d'adhérer au projet éducatif ainsi qu'au référentiel de base du programme alternatif, la direction a la responsabilité de veiller aux services éducatifs du programme ainsi que de répondre de la gestion pédagogique et administrative de l'école. Elle doit favoriser également une cogestion autonome à travers laquelle les partenaires sont impliqués tout au long du processus de décision et de gestion, et ce, à l'intérieur de leurs fonctions et de leurs pouvoirs respectifs.

Le modèle de gestion est non-pyramidal et peut être représenté par cet organigramme :



8. Orientations et volets principaux

Les orientations sont bien ancrées dans le mode de fonctionnement décrit plus haut, c'est-à-dire que les projets des élèves tiennent compte de ces volets, le plus possible. La personne enseignante pourra mettre des contraintes à l'élève. Par exemple, à l'enfant qui prépare une fête à l'école, on pourra lui demander d'intégrer une activité physique ou de relaxation dans sa planification, en concordance avec le volet santé. Chaque orientation est rattachée à des volets spécifiques, développés par le comité de parents fondateurs du programme primaire alternatif d'Argenteuil.

8.1. Nourrir son corps et son esprit

Le dicton "un esprit sain dans un corps sain" représente bien la couleur que le comité veut donner au programme avec ses volets axés sur la santé globale et la nature.

8.1.1. VOLET SANTÉ GLOBALE

La santé globale est à la base du développement et de l'épanouissement de l'individu. Cela représente les fondations. Elle a un impact direct sur l'apprentissage. Étant donné que de plus en plus d'enfants dès le début du primaire souffrent de divers troubles tels que l'anxiété, la dépression; ou encore vivent avec un diagnostic comme le TDA/H, nous pensons qu'il est prioritaire d'axer sur des activités physiques quotidiennes et un environnement scolaire où les jeunes peuvent apprendre à l'extérieur et ainsi permettre une meilleure oxygénation du cerveau pour augmenter la concentration et le bien-être global. De saines habitudes de vie inculquées aux enfants à travers le programme et l'école peuvent faire une grande différence pour plusieurs familles.

8.1.2. Exemples d'activités concrètes en lien avec le volet santé (moyens pour atteindre les objectifs)

- Exercice physique et plein air
- Techniques de relaxation (méditation, yoga, exercices de respiration, etc.)
- Zoothérapie (selon le respect des normes en vigueur et avec preuve de certification de la personne ressource, s'il y a lieu)
- Alimentation saine
- Herboristerie
- Etc.

8.1.3. Objectifs visés au niveau des capacités de l'enfant selon les différents axes de développement

8.1.3.1. Physique

- Favorise une bonne condition physique
- Permet d'acquérir des techniques de détente pour un mieux-être
- Permet de découvrir des façons de bien s'alimenter
- Encourage l'enfant à être plus conscient et attentif à son ressenti corporel

8.1.3.2. Social

- Favorise des rapports harmonieux entre les élèves
- Développe la motivation à acquérir des habiletés sociales
- Encourage l'empathie

8.1.3.3. Intellectuel

- Prédise l'enfant à faire des choix éclairés entourant sa santé et son mode de vie
- Permet à l'enfant de se familiariser avec des notions de base en alimentation
- Sensibilise l'enfant aux impacts de certains produits sur sa santé et sur l'environnement
- Enrichit les connaissances de l'enfant au niveau du fonctionnement du corps humain
- Accroît la concentration et les capacités d'apprentissage grâce à un milieu de vie sain

8.1.3.4. Émotionnel

- Permet à l'enfant d'être plus à l'écoute de ses émotions
- Favorise une meilleure gestion de ses émotions
- Accroît la confiance et l'estime de soi de l'enfant

8.1.3.5. Spirituel

- Favorise le respect de son corps et de ses limites

- Harmonise le corps et l'esprit
- Augmente la force et la confiance en soi

8.1.4. Rôle de la personne enseignante

- Soutenir et guider l'enfant dans son processus vers une bonne santé globale en fonction de ses besoins et de ses préoccupations

8.1.5. Rôle de l'enfant

- Mettre en application les notions et techniques apprises

8.1.6. Rôle du parent

- Encourager son enfant à poursuivre un rythme de vie sain au quotidien autant à l'école qu'à la maison

8.1.7. Rôle de l'équipe-école

- Mettre à la disposition des jeunes divers ateliers et activités afin qu'ils découvrent de nouvelles façons de prendre soin de leur santé

8.1.8. VOLET NATURE

Le fait que l'école soit située près d'un parc, dans une région où la nature est très présente et que nous prévoyons effectuer des sorties chez nos partenaires, ceci permet de bien ancrer le projet pédagogique dans l'action et l'atteinte d'objectifs importants pour le noyau fondateur, soit le respect de la nature, le développement d'une conscience environnementale, l'adoption de saines habitudes de vie en faisant de l'exercice physique régulièrement et en étant le plus souvent possible à l'extérieur. Un accès à la nature offre l'opportunité d'un programme éducatif différent dans lequel l'écosystème sert de lieu d'apprentissage extrêmement riche (observations, expériences, connaissances).

8.1.9. Exemples d'activités concrètes en lien avec le volet nature (moyens pour atteindre les objectifs)

- Excursions en forêt et dans les parcs
- Projets verts (jardinage, semis, plantations)
- Soins aux animaux
- Protection de l'environnement
- Notions de sciences naturelles (géologie, biologie, etc.)
- Recyclage et compostage
- Etc.

8.1.10. Objectifs visés au niveau des capacités de l'enfant selon les différents axes de développement

8.1.10.1. Physique

- Permet de renforcer les habiletés motrices
- Favorise une bonne condition physique
- Stimule l'ouverture à de meilleures habitudes de vie

8.1.10.2. Social

- Encourage les bons comportements
- Facilite les liens sociaux
- Favorise la cohésion du groupe
- Enrichit le vocabulaire
- Développe une conscience environnementale
- Encourage l'enfant à prendre des responsabilités par le biais des soins aux animaux et aux plantes

8.1.10.3. Intellectuel

- Promeut la capacité d'attention
- Stimule l'imaginaire et l'inspiration artistique
- Développe la curiosité et la méthode scientifique
- Stimule de nouvelles habiletés intellectuelles

8.1.10.4. Émotionnel

- Aide au développement de la confiance en soi
- Encourage une bonne expression et gestion des émotions

8.1.10.5. Spirituel

- Favorise l'enracinement et le ressourcement de l'enfant
- Favorise le calme et l'intériorisation
- Favorise le respect de la nature et de ses ressources

8.1.11. Rôle de la personne enseignante

- Axer sur la sécurité et favoriser la connexion et l'expérience du jeune avec la nature en toute liberté

8.1.12. Rôle de l'enfant

- Dans sa connexion avec la nature, l'enfant peut se développer sur tous les plans en prenant conscience de toutes ses dimensions d'être (développement global)

8.1.13. Rôle du parent ou des membres de la communauté impliqués dans le projet

- Dépendamment de leurs champs d'intérêt, disponibilités et compétences, les parents ou membres de la communauté peuvent s'impliquer comme guides pour susciter l'intérêt des enfants envers le volet nature, ou comme apprentis pour partager l'expérience en nature avec les enfants.

8.2. Cultiver son autonomie et son goût d'apprendre toute sa vie

Les volets savoir-faire et communication sont mis en avant dans l'optique de permettre à l'enfant une meilleure prise en charge de sa vie intérieure et en préparation à sa vie quotidienne future.

8.2.1. VOLET SAVOIR-FAIRE

Considérant que le marché du travail est de plus en plus exigeant, compétitif et automatisé, nous pensons qu'il est important d'axer notre projet éducatif sur l'apprentissage de différents "savoir-faire", reliés aux métiers de la vie, ainsi qu'une introduction à la technologie et aux sciences. Il s'agit d'élargir les horizons des jeunes afin de leur faire connaître des métiers qui sont moins prisés actuellement, mais essentiels, ne serait-ce que pour acquérir certaines notions de base. Les activités reliées à ce volet se feront dans le respect des intérêts de l'élève, de son rythme et de ses capacités.

8.2.2. Exemples d'activités concrètes en lien avec le volet savoir-faire (moyens pour atteindre les objectifs)

- Horticulture
- Cuisine
- Construction
- Couture
- Mécanique
- Ébénisterie
- Agriculture
- Ateliers sur différentes nouvelles technologies
- Ateliers sur divers anciens métiers
- Ateliers pratiques touchant des notions de sciences
- Etc.

8.2.3. Objectifs visés au niveau des capacités de l'enfant selon les différents axes de développement

8.2.3.1. Physique

- Permet de développer la dextérité et l'endurance
- Favorise une bonne coordination
- Permet de développer les habiletés manuelles
- Maintient une bonne forme physique

8.2.3.2. Social

- Favorise le travail et l'esprit d'équipe
- Facilite la pratique des outils de communication
- Favorise l'autonomie
- Encourage l'entraide

8.2.3.3. Intellectuel

- Stimule la logique, l'esprit d'analyse et la résolution de problèmes
- Favorise la créativité
- Amène l'intégration pratique et naturelle de notions mathématiques

8.2.3.4. Émotionnel

- Favorise un sentiment d'accomplissement et accroît l'estime de soi
- Pratique la gestion des émotions en situation de difficulté
- Développe la patience, la constance et la persévérance

8.2.3.5. Spirituel

- Favorise l'équilibre entre le travail physique et intellectuel
- Développe le respect de la terre et de l'environnement

8.2.4. Rôle de la personne enseignante

- Encourager l'élève à participer à différentes activités
- Encadrer les projets personnels choisis par l'élève, reliés à ce volet
- Faire des liens avec ce volet à travers son enseignement
- Transmettre des notions de sécurité à travers chaque atelier

8.2.5. Rôle de l'enfant

- S'ouvrir à de nouveaux champs d'intérêt et méthodes de travail
- Respecter et savoir apprécier chaque personne ressource qui offre son de temps

8.2.6. Rôle du parent ou des membres de la communauté

- Encourager l'enfant à sortir de sa zone de confort tout en respectant son rythme, ses intérêts réels, ses besoins et en étant à l'écoute de ses préoccupations
- Dépendamment de leurs champs d'intérêt, disponibilités et compétences, les parents ou membres de la communauté sont invités à s'impliquer pour transmettre leurs connaissances pratiques

8.2.7. VOLET COMMUNICATION

Le volet communication doit se voir comme un axe transversal. Quelques notions seraient vues en ateliers, mais l'application se ferait au cours de la vie quotidienne, lors des temps de partage et d'introspection, et dans une

perspective de développement global de l'enfant à travers ses différentes activités scolaires et parascolaires.

8.2.8. Exemples d'activités concrètes en lien avec le volet communication (moyens pour atteindre les objectifs)

- Temps de partage hebdomadaire en groupe multiâge
- Temps d'introspection quotidien
- Ateliers sur les outils de communication et résolution de conflits
- Etc.

8.2.9. Objectifs visés au niveau des capacités de l'enfant selon les différents axes de développement

8.2.9.1. Physique

- Permet à l'enfant de mieux se sentir dans son corps et d'être à l'aise physiquement
- Protège l'intégrité physique des enfants en prévenant les conflits

8.2.9.2. Social

- Favorise l'harmonie au sein de l'école et les liens sociaux
- Amène une proximité qui tend à éliminer l'intimidation par un climat de convivialité
- Développe chez l'enfant des valeurs communautaires et familiales
- Par le partage avec ses pairs, l'enfant développe ses habiletés sociales
- Améliore la capacité de l'enfant à résoudre ses conflits par lui-même
- Favorise l'acceptation des différences et des défis personnels de soi et des autres
- Enrichit le vocabulaire
- Permet d'apprendre à formuler des demandes claires et respectueuses
- Permet d'apprendre à formuler une rétroaction
- Facilite le développement de la personnalité individuelle et sociale

8.2.9.3. Intellectuel

- Favorise la capacité d'introspection
- Stimule de nouvelles habiletés en communication
- Permet à l'enfant de comprendre différents concepts en communication, dont la différence entre un sentiment, un désir et un besoin
- Apprend à l'enfant à mieux décoder le langage non verbal

8.2.9.4. Émotionnel

- Favorise la connaissance de soi (individualité)
- Aide au développement et au plein épanouissement de la personnalité de l'enfant
- Amène une meilleure acceptation et amour de soi

- Favorise l'apprentissage de l'accueil et de l'expression de ses sentiments et de ses besoins

8.2.9.5. Spirituel

- Développe l'ouverture d'esprit
- Facilite le calme et l'intériorisation
- Favorise le respect de soi et des autres
- Permet de faire l'apprentissage et de goûter aux bienfaits de la gratitude
- Aide l'enfant à puiser sa source de motivation en lui-même principalement

8.2.10. Rôle de la personne enseignante

- Encourager l'enfant à s'exprimer et à s'adapter aux différentes situations auxquelles il est confronté
- Offrir un moment précis dans la journée durant lequel les enfants peuvent se concentrer sur leurs émotions et réfléchir au vécu de leur journée
- Offrir un temps de partage hebdomadaire en groupe multiâge
- Proposer des occasions aux enfants qui souhaitent développer davantage leurs habiletés de communication

8.2.11. Rôle de l'enfant

- Participer au temps d'introspection et déterminer ses moyens d'expression personnels
- Participer aux ateliers de communication de base afin de pouvoir se servir des outils et d'être plus autonome dans son développement personnel, sa communication et sa résolution de conflits avec ses pairs

8.2.12. Rôle du parent

- Encourager l'enfant à communiquer de façon saine et authentique, ce qui amène une meilleure cohésion et une continuité entre l'école et la maison et permet l'intégration des notions acquises lors des ateliers et des temps d'introspection et de partage.

8.3. S'ouvrir sur le monde

Créer un programme alternatif signifie aussi pour les parents fondateurs de participer avec leurs enfants à un changement social par la mise en place de deux volets permettant l'ouverture sur le monde : pensée critique/engagement communautaire et égalité des sexes.

8.3.1. PHILOSOPHIE POUR ENFANTS ET ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Considérant le fait que nous vivons dans une société majoritairement individualiste axée sur la surconsommation, nous pensons qu'il est prioritaire

d'amener les jeunes à réfléchir aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux qui nous touchent, ainsi que de rechercher des solutions. Le fait de développer une pensée critique assez tôt dans la vie des enfants les amène à faire des choix plus éclairés et authentiques qui auront des effets positifs collatéraux sur leur milieu de vie et leur communauté. Pratiquer l'ouverture à la différence (âge, handicap, couleur de peau, orientation sexuelle, nationalité, mode de vie, classe sociale, etc.) permet à la personne apprenante et sa communauté d'acquérir une sensibilité aux autres et d'accroître ses valeurs d'inclusion et de partage.

8.3.2. Exemples d'activités concrètes en lien avec le volet philosophie des enfants et engagement communautaire (moyens pour atteindre les objectifs)

- Implication bénévole dans différents milieux à l'extérieur de l'école
- Implication dans la vie communautaire et démocratique de l'école
- Présentations par les enfants sous différentes formes (théâtre, lecture, musique, danse, peinture) à des personnes aînées
- Préparation et distribution de paniers, de bricolages et de cartes de Noël
- Stage à l'international dans un pays en voie de développement
- Levées de fonds
- Ateliers de philosophie parents et enfants
- Mises en situation autour de faits d'actualité et sur différents aspects de la réalité qui attendent les jeunes
- Jeux de rôle éducatifs
- Semaines thématiques sur divers sujets reliés aux valeurs de l'école
- Échanges entre classes de différentes écoles (réalité rurale vs urbaine)
- Échanges avec d'autres communautés culturelles
- Etc.

8.3.3. Objectifs visés au niveau des capacités de l'enfant selon les différents axes de développement

8.3.3.1. Physique

- Permet d'exercer la concentration et de mieux gérer les distractions extérieures

8.3.3.2. Social

- Permet à l'enfant de voir qu'il a une capacité à agir sur les enjeux sociaux
- Sensibilise l'enfant à la différence

- Favorise de meilleures relations sociales basées sur le respect de soi et des autres
- Développe la motivation à s'engager socialement
- Favorise l'autonomie
- Favorise le sens des responsabilités

8.3.3.3. Intellectuel

- Apprend à analyser des arguments et à construire une argumentation
- Permet à l'enfant de reconnaître et d'évaluer les jugements de valeur (distinguer les faits des opinions)
- Enrichit la culture générale
- Développe la créativité
- Renforce ses habiletés en français
- Apprend à s'informer davantage, forger sa propre opinion et à assumer ses idées

8.3.3.4. Émotionnel

- Accroît l'empathie et les gestes d'entraide
- Favorise l'intelligence émotionnelle
- Permet la gestion de ses émotions et l'expression verbale avec calme

8.3.3.5. Spirituel

- Développe la confiance en soi
- Favorise l'authenticité
- Permet d'identifier ses valeurs et d'agir en fonction d'elles

8.3.4. Rôle de l'éducateur ou de l'éducatrice

- Proposer des situations, à partir des champs d'intérêt et des préoccupations des enfants afin qu'ils soient amenés, de manière réflexive, à chercher, évaluer et sélectionner des informations, se prémunir contre la désinformation, notamment en matière de médias sociaux

8.3.5. Rôle de l'enfant

- Nommer ses opinions en respectant celles des autres
- Respecter ses engagements
- Relever des défis personnels
- Donner le meilleur de lui-même tant au niveau individuel que social

8.3.6. Rôle du parent

- Encourager l'enfant à sortir de sa zone de confort
- S'impliquer dans la vie communautaire du programme et dans différents projets

8.3.7. Rôle de l'équipe-école

- Laisser aux élèves l'occasion de revenir sur leurs propres démarches et leurs manières de voir les choses afin de s'autoévaluer, s'autocritiquer et s'ajuster au besoin

8.3.8. PRINCIPE D'ÉGALITÉ DES SEXES

L'égalité des sexes étant loin d'être acquise, et les modèles de familles se faisant de plus en plus diversifiées, le programme public alternatif d'Argenteuil souhaite offrir aux enfants un environnement le plus possible exempt de clichés de genre et de stéréotypes. Cette approche non sexiste qui s'applique principalement au quotidien permet d'éviter de camper les jeunes dans des rôles sociaux prédéterminés. L'objectif est de diminuer la stigmatisation et la discrimination existantes, en permettant aux enfants et à leurs familles de prendre conscience des stéréotypes de genres qui perdurent dans notre société. Favoriser une nouvelle façon d'envisager les rapports hommes/femmes dès le plus jeune âge, permet à l'enfant un plus grand épanouissement de son être réel et profond tout en participant à la transformation d'une société plus juste afin de vivre des relations plus égalitaires et harmonieuses.

8.3.9. Exemples d'activités concrètes en lien avec l'approche égalitaire (moyens pour atteindre les objectifs)

- Atelier sur le respect de ses limites et de son corps
- Visionnement de documentaires sur la réalité des femmes et des filles dans le monde
- Mise en situation à partir de faits d'actualité
- Etc.

8.3.10. Objectifs visés au niveau des capacités de l'enfant selon les différents axes de développement

8.3.10.1. Physique

- Apprendre à respecter les limites corporelles des autres

8.3.10.2. Social

- Donne la liberté à l'enfant d'être ce qu'il ou elle est réellement, ce que l'enfant souhaite devenir et non pas ce que la société attend de lui ou d'elle

8.3.10.3. Intellectuel

- Permet à l'enfant d'exprimer ses goûts, peu importe le sexe, de découvrir des activités qu'il ou elle n'avait jamais essayé en raison de son genre, etc.

8.3.10.4. Émotionnel

- Encourage les filles comme les garçons à s'affirmer, à exprimer leur colère et leur peine

8.3.10.5. Spirituel

- Acquérir des notions de respect de soi et de ses limites corporelles

8.3.11. Rôle de l'équipe-école (parents, enseignants, personnes-ressources)

- Porter une attention particulière au langage utilisé afin d'être neutre et de donner des exemples au féminin et au masculin
- Quand l'enfant utilise un stéréotype de genre, par exemple qu'un type d'activité soit pour les filles ou les garçons, lui demander pourquoi il ou elle pense cela, et comment reformuler cela et aider à le faire, afin de permettre un questionnement chez l'enfant et éventuellement une prise de conscience différente
- Valoriser autant l'autonomisation chez les filles que chez les garçons.
- Favoriser le plus possible une représentation équitable dans les différentes structures, comités et projets dans lesquels participent les élèves.
- Amener les enfants à dénoncer des situations de harcèlement ou d'intimidation dont ils sont témoins ou victimes, s'il y a lieu pour contrer la culture du viol et la pornographie
- Pour les textes servant à pratiquer la lecture ou encore les romans ou les albums, privilégier des textes non sexistes pour ne pas confirmer les stéréotypes qu'on entend déjà trop souvent dans la société, et chercher à faire découvrir aux enfants des personnages héroïques aussi bien féminins que masculins.
- Étudier l'histoire de l'humanité et des peuples à travers non seulement des hommes importants, mais faire connaître aussi les femmes qui ont marqué l'histoire.
- Dans la vie quotidienne de l'école, porter une attention particulière pour parler plus généralement des "parents" plutôt que de renforcer les stéréotypes des rôles de genres, de maman ou de papa, ou de famille nucléaire, dans le but de ne pas rendre invisible les familles homoparentales, monoparentales ou autres.

8.3.12. Rôle du comité Ateliers

- Prioriser les personnes-ressources qui font des métiers non traditionnels (exemples : femme mécanicienne, soudeuse, éducateur en garderie, etc.)
- S'assurer que les personnes-ressources connaissent l'importance de l'application de cette valeur d'égalité entre les sexes au sein du programme et qu'elles ont envie de donner leur atelier en ce sens.

8.3.13. Rôle de l'enfant

- Exprimer ses goûts et intérêts réels
- Aider les autres enfants à respecter les valeurs de l'école

8.4. Découvrir son potentiel créatif

8.4.1. VOLET ET MUSIQUE ET ARTS

« La musique n'a que des effets positifs sur le développement de l'enfant. Les recherches vont souvent dans le même sens : des programmes de musique à l'école ou des écoles spécialisées amènent les enfants à mieux performer dans les autres matières. L'enfant apprend à écouter son jeu, à coordonner ses mouvements, à développer sa mémoire, à affiner sa sensibilité, à s'extérioriser. Il en retire satisfaction et fierté, et augmente, par le fait même, son estime de soi. »

Nicole Malenfant, L'éveil du bébé aux sons et à la musique
Presse de l'Université Laval

8.4.2. Activités concrètes en lien avec le volet Musique et arts

- Cours de musique
- Découvrir différents instruments
- Jouer d'un instrument
- Chanter seul(e) ou en groupe
- Leçons de base de la musique (rythme, valeur des notes, etc.)
- Ateliers pratiques pour essayer différents médiums artistiques pouvant être reliés aux arts plastiques, à l'artisanat, aux arts visuels (peinture, photographie, dessin), aux arts de la scène (théâtre, danse, mime, cirque), au cinéma
- Projets collectifs (création de comédies musicales, pièces de théâtre, spectacles, etc.) selon l'intérêt des enfants
- Etc.

8.4.3. Objectifs visés au niveau des capacités de l'enfant selon les différents axes de développement

8.4.3.1. Physique

- Permet d'adopter une meilleure posture par la prise de conscience du corps et de la respiration
- Favorise le développement d'habiletés manuelles et artistiques

8.4.3.2. Social

- Permet de découvrir d'autres univers musicaux et artistiques, donc d'autres cultures
- Améliore la capacité d'adaptation sociale dans un contexte de groupe
- Renforce la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance
- Développe la qualité d'écoute

8.4.3.3. Intellectuel

- Améliore la mémoire et les capacités de concentration
- Favorise l'apprentissage de notions historiques
- Favorise l'esprit critique
- Accroît l'appréciation des manifestations artistiques
- Développe l'imaginaire
- Augmente le vocabulaire et facilite l'expression orale

8.4.3.4. Émotionnel

- Aide à développer la patience, la constance et la persévérance
- Favorise l'expression des émotions et de la créativité
- Permet d'acquérir l'autodiscipline
- Accroît la confiance et l'estime de soi

8.4.3.5. Spirituel

- Favorise un meilleur équilibre global
- Encourage l'expression de soi
- Augmente la force intérieure

8.4.4. Rôle de la personne enseignante

- Aider les jeunes à découvrir et à développer leur potentiel musical et créatif à partir de leurs goûts et intérêts
- Transmettre sa passion et ses connaissances musicales et/ou artistiques
- Utiliser sa créativité et être à l'affût des nouvelles méthodes d'enseignement de la musique et des arts
- Être à l'écoute des besoins des enfants et les encadrer dans leurs projets personnels pouvant être orientés vers différents médiums artistiques
- Proposer des activités ou exercices permettant une pratique collective de la musique et des arts basée sur le plaisir partagé où chaque élève a la chance de donner le meilleur de lui-même

8.4.5. Rôle de l'enfant

- S'ouvrir à de nouveaux champs d'intérêt artistiques
- Mettre en application les notions et techniques apprises

8.4.6. Rôle du parent

- Encourager son enfant à sortir de sa zone de confort et à relever de nouveaux défis
- Encourager l'enfant à utiliser les arts comme moyen d'expression

9. Les comités

En plus du comité d'établissement, les comités suivants pourraient s'ajouter, au besoin, pour veiller au bon fonctionnement du programme et à l'application de ses orientations. Certains comités n'impliqueraient pas forcément la présence des enseignants. Qui plus est, des sous-comités pourraient être créés dans le but d'analyser de façon plus approfondie certains dossiers bien précis et d'émettre des recommandations aux comités regroupant différents types de représentants du programme, dont des enseignants. La structure des comités sera variable et à définir plus précisément à chaque étape du projet et selon les besoins et les priorités identifiées.

9.1. Comité pédagogique/perfectionnement

- Mandat : Discuter des approches pédagogiques utilisées, du tutorat, du matériel requis pour le programme, de la place du parent, de la place du trio élève/parent/enseignant, de l'arrimage entre l'école et la maison concernant les principes pédagogiques du programme en plus d'émettre, à la fin de chaque année scolaire, ses recommandations permettant de préparer l'année suivante.
- Présence requise : En soirée
- Nombre de réunions annuelles : 4 et possibilité d'en avoir plus au besoin
- Nombre de personnes requises : 6 au minimum

9.2. Comité d'admission et d'accueil

- Mandat : Élaborer et assurer l'application du processus d'admission en participant notamment aux soirées d'information, aux portes ouvertes du programme, à l'accueil et au parrainage des familles ainsi qu'au respect/révision des critères et priorités d'admission préétablis dans le référentiel, etc.
- Présence requise : En soirée
- Nombre de réunions annuelles : 4 et possibilité d'en avoir plus au besoin
- Nombre de personnes requises : 4 au minimum

9.3. Comité site Internet et communication (exclusivement dans le cas d'une école distincte)

- Mandat : Gestion des communications relatives au site Internet du programme, assurer la promotion et la diffusion d'information relative au programme d'enseignement alternatif.
- Présence requise : En soirée ou lors d'événements
- Nombre de réunions annuelles : 4 et possibilité d'en avoir plus au besoin
- Nombre de personnes requises : 2 au minimum

9.4. Comité financement et fondation

- Mandat : Discuter et mettre en place des moyens de financement pour des activités spéciales en collaboration avec le conseil d'établissement, et ce, en conformité avec les lois, politiques et règlements en vigueur à la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord. Mettre sur pied et gérer éventuellement une fondation pour l'école, etc.
- Présence requise : Selon les disponibilités des personnes impliquées
- Nombre de réunions annuelles : 4 et possibilité d'en avoir plus au besoin
- Nombre de personnes requises : 4 au minimum

9.5. Comité Nature/Santé globale

- Mandat : Veiller à ce que les activités à caractère environnemental ou visant la santé globale (physique, mentale et spirituelle) soient intégrées de différentes façons dans la vie des élèves inscrits au programme.
- Présence requise : En soirée pour les réunions et de jour pour assurer une présence (ou déterminer un délégué) assurant la bonne coordination des activités
- Nombre de réunions annuelles : 4 et possibilité d'en avoir plus au besoin
- Nombre de personnes requises : 2 au minimum

9.6. Comité pensée critique/engagement communautaire/approche égalitaire

- Mandat : Discuter et déterminer les approches qui seront intégrées de manière transcendante lors des cours, des activités et des différents projets proposés par les divers acteurs du programme ou les partenaires extérieurs. Coordonner les activités en lien avec ce volet.
- Présence requise : En soirée
- Nombre de réunions annuelles : 4 et possibilité d'en avoir plus au besoin
- Nombre de personnes requises : 4 au minimum

9.7. Comité musique et arts

- Mandat : Planifier, en collaboration avec les élèves et l'enseignant de musique, des projets artistiques collectifs. Recruter des enseignants/tuteurs/bénévoles qui enseigneront différents médiums artistiques aux élèves. Participer à la planification des achats de matériel, etc.
- Présence requise : En soirée
- Nombre de réunions annuelles : 4 et possibilité d'en avoir plus au besoin
- Personnes requises : 4 au minimum

9.8. Comité ateliers et événements spéciaux

- Mandat : Coordonner les ateliers avec les partenaires, les parents et les membres de la communauté, les bénévoles, les élèves, ainsi que les enseignants. Participer à la planification des événements spéciaux qui se déroulent à l'école (ex. : fête de fin d'année, Noël, etc.)
- Présence requise : En soirée pour les réunions et de jour lors des événements spéciaux.
- Nombre de réunions annuelles : 4 et possibilité d'en avoir plus au besoin
- Personnes requises : 2 au minimum

10. Partenaires

Nous désirons être un programme alternatif ouvert à la participation et la collaboration des membres de la communauté dans notre établissement et en échange, chercher à développer des partenariats, avec différents organismes de la collectivité. Notre projet se veut rassembleur : enfants, parents, enseignants et membres de la communauté se regroupent autour de valeurs et idéaux de son projet éducatif. Grâce à l'appui de plusieurs partenaires d'Argenteuil, nos jeunes pourront bénéficier d'un apprentissage riche et diversifié qui élargira leurs horizons et suscitera de nouveaux intérêts. Le développement global de nos enfants s'en trouvera enrichi et ils seront ainsi plus enclins à s'impliquer auprès de leur communauté. Les élèves inscrits au programme pourraient profiter de partenariats avec différents partenaires.

Dès les premières années de réflexion sur le projet, la ferme coopérative Aux Champs qui chantent ainsi que la ferme L'Œuf du dragon ont souhaité devenir partenaires. Plusieurs autres entreprises d'Argenteuil en lien avec notre volet nature ont également manifesté

leur intérêt. La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord devra préalablement valider au niveau de ses assurances si d'autres types de partenariats peuvent se concrétiser.

11. Conclusion : Un projet porteur d'espoir et en constante évolution

Notre projet est toujours en développement. Le comité de parents fondateurs continuera à s'alimenter durant les prochains mois et les prochaines années de la riche expérience des membres et des représentants du Regroupement des écoles publiques alternatives du Québec (REPAQ) afin d'être en constante évolution et à l'affût de toutes les nouvelles tendances et approches alternatives. Les nouvelles personnes qui s'impliqueront dans le programme : parents enseignants, directions seront invitées à mettre leurs couleurs dans ce référentiel, tout comme les enfants qui feront évoluer le projet. Nous avons aussi la chance d'avoir plusieurs parents qui font partie du comité fondateur dont certains de leurs enfants ont moins d'un an, ce qui est un excellent présage et assure déjà une certaine pérennité au projet.

Considérant que de nombreux parents recherchent ce type de programme d'enseignement pour leurs enfants, forte d'une école alternative publique, il est intéressant pour la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord de diversifier son offre de services par le biais de notre projet. Il est aussi possible de croire que la MRC d'Argenteuil attirera de nouvelles familles en quête d'un milieu de vie dynamique pour leurs enfants. Par cette opportunité, nous vous offrons de soutenir davantage le développement de nos enfants, de nos familles et de notre communauté.

Certains éléments ont été inspirés des référentiels de l'École alternative de la MRC Les Moulin et de l'École alternative primaire Arc-en-ciel, ainsi que du cadre éducatif du volet Forêt nature de l'école La Tortue des Bois

Annexe 1 : Liste des parents fondateurs à prioriser lors des inscriptions :

Automne 2018 (An 1)

Maude Marcaurelle et Gabriel Garcia

Itzaé Marcaurelle 2013-06-23

Elowenn Renaud

Kilian Renaud 2006-07-31

Iwan Renaud 2008-08-24

Bran Renaud 2013-03-15

Suzie Labelle

Raphaël L. Lemaire 2012-06-27

Coralie P. Lauzon 2013-01-13

Maryline Paquette

Clara Voisine 2012-02-15

Alexandra Aubrey-Paquette

Alzanne Paquette Boesch 2012-12-26

Geneviève Grenier

Félie Allard 2012-09-04

Robin Allard 2010-01-16

Elisabeth Heller

Simone Linnaea Heller-Jacobs 2013-04-02

Marc-Antoine Bergeron

Jorane Bergeron 2009-10-07

Roselyne Bergeron 2011-07-17

Evelyne Bergeron

Hans-Thomas Leclerc 2007-01-25

Marie-Félix Leclerc 2008-10-10

Ophélie Leclerc 2010-09-12

Automne 2019

Maryline Paquette

Charles Voisine 2014-03-30

Jonathan Arnold et Brigitte Desrochers

Loé Arnold 2014-03-11

Andrée-Anne Edisbury

Mathéo Laflamme 2014-06-22

Jessica Hudon

Skyla Hudon 2014-02-02

Geneviève Dugas

Desrosiers, Alix 2014-04-21

Automne 2020

Alexandra Aubrey-Paquette

Arthur Paquette Boesch 2015-07-04

Elisabeth Heller

Aude Malala Heller-Jacobs 2015-09-07

Automne 2021

Sarah B. Chartrand

Sharly Gamelin 2015-10-03

Automne 2022

Alexandra Aubrey-Paquette

Aimeric Paquette Boesch 2017-03-07

Jonathan Arnold et Brigitte Desrochers

Jack Arnold 2016-12-27

Julie Desrosiers

Charlotte Lapointe 2017-01-16

Miriam Richer McCallum

Edward Björn Fugère McCallum 2017-06-27

Joëlle Joly et Yannick Laligant

Léah-Jade Joly Laglant 2017-01-22